



“Les territoires transfrontaliers :
l’Europe au quotidien”



RENCONTRES EUROPÉENNES
8/9 NOV. 2007

Atelier 1
« Les territoires transfrontaliers »

Workshop 1
“Cross-border territories”

Workshop 1
„Grenzüberschreitende Gebiete“

PROJETS
PROJECTS
PROJEKTE



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER (DE L'ESPACE FRANCO-VALDO-GENEVOIS)

Nom du projet

Cet observatoire est également appelé "*Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux*".

En effet, en 2001, dans la perspective de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'Union européenne, qui visent essentiellement à faciliter les échanges entre ces 2 entités, le Comité régional franco-genevois (CRFG), instance de coopération transfrontalière franco-suisse, a souhaité mettre en place "un dispositif de veille et d'anticipation" afin de pouvoir observer les effets induits par l'entrée en vigueur de ces accords dans l'espace franco-valdo-genevois. Cet espace transfrontalier est formé de deux départements français, l'Ain et la Haute-Savoie, et de deux cantons suisses, Vaud et Genève qui se situe au centre de cet espace.

Partenaires du projet

Les trois institutions statistiques territorialement concernés - INSEE Rhône-Alpes, Office de la statistique du canton de Genève, qui pilote le projet, et Service de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud - ont proposé de prendre en charge ce projet et ont été mandatées par le CRFG pour ce faire.

L'Observatoire statistique transfrontalier met en réseau et favorise le partage des savoirs, des données, des infrastructures techniques et des instruments statistiques des institutions de la statistique publique. Sa mise sur pied s'inscrit dans le cadre d'une coopération statistique régionale initiée antérieurement. En effet, les cantons de Vaud et de Genève sont liés par une convention de coopération statistique depuis 1995 et l'OCSTAT et l'INSEE Rhône-Alpes, par une telle convention depuis 1994.

De 2002 à 2006, l'Observatoire statistique transfrontalier a bénéficié d'un financement dans le cadre du programme Interreg. Depuis 2007, une convention cadre, conclue entre le canton de Genève, la préfecture de la région Rhône-Alpes, le Conseil régional Rhône-Alpes, les Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie et les communautés de communes du Genevois français, consolide sa mission, fixe son organisation et formalise le cadre de son fonctionnement ainsi que son financement. Un Comité de pilotage, formé de représentants des parties signataires de la convention, valide le programme de travail annuel de l'Observatoire et oriente ses activités à plus long terme. En fonction des priorités données à la coopération transfrontalière, il précise les thèmes d'étude et d'analyse à réaliser. Ce Comité rend compte des activités de l'Observatoire au CRFG.

Description du projet

Les travaux de l'Observatoire comprennent un état des lieux initial publié en 2002, sous forme d'une dizaine de fiches thématiques et d'une Synthèse générale.

Depuis et de façon continue, l'Observatoire statistique transfrontalier procède à :

- un *suivi annuel des évolutions*, notamment démographiques, économiques et sociales, de l'espace transfrontalier à l'aide d'une batterie d'indicateurs régulièrement mis à jour (6 Synthèses annuelles ont été publiées à ce jour);
- des *observations et analyses thématiques*, de nature structurelle, relatives aux principaux domaines pertinents pour la coopération et le développement transfrontaliers (à ce jour, 17 études ont été réalisées);

- des *études prospectives*, notamment en matière démographique (des projections démographiques pour l'agglomération transfrontalière sont élaborées);
- des *expertises* sur la qualité et la fiabilité des données disponibles en vue de leur valorisation (3 expertises réalisées).

Il répond, en outre, aux *demandes d'information* statistique de nature transfrontalière.

Les travaux de l'Observatoire sont réalisées à une double échelle :

- celle de l'espace franco-valdo genevois, constitué des 4 territoires précités, formés de 1 140 communes, regroupant 2,328 millions d'habitants et 1,064 million d'emplois - - celle de l'agglomération transfrontalière, constituée du canton de Genève, du district de Nyon dans le canton de Vaud et de la zone d'emploi du Genevois située dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, regroupant 217 communes, 801 000 habitants et 369 000 emplois. L'agglomération transfrontalière de Genève représente 1/3 de l'espace franco-valdo-genevois.

Ce double périmètre d'observation permet de rendre compte de l'impact de la croissance rapide de l'agglomération dans les 4 territoires et d'anticiper son développement.

Lien avec la note de cadrage

- Difficultés rencontrées / Solutions apportées

Dans son activité, l'Observatoire statistique transfrontalier a rencontré les difficultés suivantes auxquelles il s'efforce de remédier:

- disponibilité, comparabilité des données

Certaines données ne sont disponibles que pour un pays ou un territoire. D'autres données ne sont pas directement comparables car non harmonisées; leur date de référence, leur définition, leur portée, leur degré de régionalisation (à la commune, pour un ensemble de communes ou pour un autre zonage géographique) sont souvent différents.

Pour remédier à ces difficultés, l'Observatoire statistique transfrontalier privilégie les indices d'évolution par rapport aux états et recourt à des indicateurs statistiques dont les résultats offrent une meilleure comparabilité que les données qui entrent dans leur construction. En outre, l'Observatoire met sur pied une base de données dans laquelle les données statistiques de base sont documentées et leur degré de comparabilité précisé.

- différences institutionnelles

Il s'agit notamment de différences des cadres juridiques en matière de protection des données et de secret statistique, de la diversité des statuts et missions des instituts statistiques concernés (fonctions nationales et régionales pour l'INSEE, fonctions régionales et locales de l'OCSTAT), de l'hétérogénéité des règles administratives régissant notamment le financement des activités ainsi que la diversité de certains concepts et définitions non directement de nature statistique (par exemple, les approches de l'urbain).

Avec l'accord bilatéral Suisse-UE sur la statistique publique, les possibilités d'échange de données sont facilitées. En outre, la convention cadre relative à l'Observatoire statistique transfrontalier permet de pérenniser son activité, d'assurer son financement, grâce à une convention financière annexe, et garantit à l'Observatoire un statut comparable à celui des deux institutions qui le constituent. Ainsi, les prestations de l'Observatoire statistique transfrontalier sont fournies selon les dispositions légales relatives à la statistique publique ainsi qu'aux principes qui la régissent en Suisse et en France, par exemple accessibilité générale et gratuite à l'information statistique (service universel).

- Recommandations

La mise en réseau des moyens des institutions de la statistique publique concernées par un espace transfrontalier est certainement une solution efficace, économe et offrant des garanties de crédibilité pour l'observation transfrontalière. En effet, elle dispose du savoir-faire et des outils nécessaires à la valorisation des données.

Dans leur coopération, les statisticiens régionaux enrichissent leur savoir-faire, tout en constatant pratiquement les limites d'un certain nombre de données nationales. Ils peuvent ainsi contribuer "par le bas" à l'harmonisation de la statistique publique.

Une observation et des analyses réalisées à deux échelles, locale (agglomération transfrontalière) et régionale (espace transfrontalier), est indispensable pour avoir une perception complète de la réalité et pour anticiper son évolution, cela dans une région particulièrement dynamique. En outre, cela permet de fournir de l'information au niveau des entités de nature institutionnelle et politique concernées.

S'il importe de disposer de données de base et de tableaux de bord, l'accent doit être mis sur l'élaboration et la diffusion d'analyses relatives à des questions qui font débat de part et d'autre de la frontière, ainsi que sur les thèmes qui font l'objet des politiques publiques transfrontalières. Ce sont là les prestations à forte valeur ajoutée.

L'agglomération transfrontalière de Genève constitue à la fois un des Projets d'agglomération en cours de définition en Suisse, et un des 15 projets de coopération métropolitaine retenus par la France. Ainsi, l'Observatoire statistique transfrontalier constitue l'infrastructure statistique de projets de nature politique.

Une diffusion large et attractive des résultats des travaux de l'Observatoire statistique transfrontalier constitue une des priorités, que ce soit sous la forme de publications, d'un site Internet, de participations à des conférences et à des manifestations publiques. C'est ainsi que les habitants, les élus, les décideurs peuvent mieux prendre conscience d'une certaine réalité transfrontalière.

La mise en relation avec d'autres démarches d'observation et d'analyse semble pertinente. Ainsi, l'INSEE et l'OCSTAT, avec l'appui de l'Office fédéral de la statistique, participent à l'Audit urbain réalisé par Eurostat. Genève sera la première agglomération transfrontalière prise en considération par l'Audit urbain, quand bien même son centre se situe à l'extérieur de l'Union européenne.

Contact

- Mme Monique Robert, responsable de l'information statistique régionale à l'OCSTAT
- M. Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT
- M. François Brunet, directeur adjoint de l'INSEE Rhône-Alpes

Lien Internet

- <http://www.statregio-francosuisse.net/index.htm>

Voir aussi :

- <http://www.geneve.ch/statistique/>
- http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/home/home_page.asp

CENTROPE – CENTRAL EUROPEAN REGION

Project partners

Partner Regions: Bratislava, Burgenland, Győr-Moson-Sopron, Lower Austria, South Moravia, Trnava, Vas, Vienna

Partner Cities: Bratislava, Brno, Eisenstadt, Győr, Sopron, St.Pölten, Szombathely, Trnava, Vienna

Description of the project

CENTROPE, the Central European Region, is living and working space for about six and a half million people. For manifold reasons, all efforts should be taken to create a prospering European Region, where the existing strengths in economics, society and politics as well as the diversity of languages and culture are utilised for a dynamic development.

Hence, in September 2003, the governors, county presidents and mayors of the border quadrangle agreed upon the joint establishment and support of the Central European Region - CENTROPE. In the framework of an Interreg IIIA project the necessary groundwork was laid to render possible the establishment of CENTROPE as a cross-border region and committing cooperation framework.

CENTROPE is the lead project which develops a multilateral, binding and lasting cooperation framework for the collaboration of regions and municipalities, business enterprises and societal institutions in the Central European Region.

CENTROPE assists in coordinating existing cross-border activities and future efforts for multilateral collaboration, and stimulates new endeavours.

CENTROPE provides for the professional management of interfaces and development processes, in order to generate synergies between as many areas as possible for the benefit of all involved.

CENTROPE mobilises and engages public, commercial and social bodies that wish to contribute to the strengthening of the region as a whole.

CENTROPE is thus concerned with research and training as well as with the economy and the labour market, with regional development, infrastructures, culture, location marketing and public relations work.

Bezug zum Rahmendokument

Schwierigkeiten:

Offensives Handeln der in CENTROPE mitwirkenden öffentlichen Gebietskörperschaften bezüglich der Überwindung ihrer administrativen/territorialen Kompetenzgrenzen ist nur sehr langsam erreichbar.

Der funktionale Mehrwert von kooperativen Entwicklungs- und Planungsmaßnahmen wird zu wenig erkannt; es dominiert die auf das eigene «politische Territorium» gerichtete Sichtweise.

Gefundene Lösungen:

Anstrengungen unternehmen, die grenzüberschreitende Zusammenarbeit zu einem kontinuierlichen Projekt von öffentlichen, unternehmerischen und zivilgesellschaftlichen Akteuren zu machen.

Koordinations- und Kooperationsmanager von grenzüberschreitenden Aktivitäten aus dem administrativen Regelsystem herauslösen (statt Verwaltung eine Agentur für Interessens-Brokering schaffen).

Empfehlungen:

Massive Erleichterung der multilateralen, grenzüberschreitenden Zusammenarbeit im Rahmen von Strukturfondsprogrammen der EU (Erleichtern statt Erschweren).

Further information

Realisation of CENTROPE by: Consortium CENTROPE 2006 plus (Europaforum Wien, ecoplus, Regional Management Burgenland) on behalf of the provinces of Vienna, Lower Austria and Burgenland

Contact

Project Secretariat
c/o Europaforum Wien
1060 Vienna, Rahlgasse 3/2
Dr. Eugen Antalovsky
Managing Director
(Europaforum Wien & Consortium CENTROPE 2006 plus)
antalovsky@europaforum.or.at

Website

www.centrope.info